

Les universités populaires de parents: une expérimentation de parents acteurs, chercheurs et citoyens. (10/06/2008)

Editorial :

Le 30 mai dernier avait lieu à Paris le colloque « **Accompagner les parents : pourquoi, comment ?** » organisé par l'ACEPP (Association des collectifs enfants parents professionnels). Y étaient présentés les résultats d'un programme de 3 années d'universités populaires de parents mené aussi bien dans le bassin minier du nord, que dans les Pyrénées atlantiques, où à Vénissieux en banlieue lyonnaise.

C'était réjouissant de voir des parents aux origines multiples, aux parcours scolaires différents (des plus courts aux plus longs) prendre la parole dans un amphi de Sciences Po Paris et présenter leurs recherches-actions sur le décrochage scolaire, ou sur les parents démissionnaires-démissionnés. Accompagnés de chercheurs pour étayer leurs démarches, ces groupes ont produit des analyses, avec une rigueur et une pertinence qui m'ont véritablement enthousiasmé.

La manifestation a été ouverte par Fadela Amara, qui démarra par un court plaidoyer pour les parents : « Non les parents ne sont pas responsables de tous les problèmes sociaux, faisons leur confiance et respectons les » avant de se saisir de l'endroit comme d'une conférence de presse pour exposer un catalogue de mesures, sans lien avec le sujet qui nous réunissait. Décidément l'innovation politique était bien du côté de ces parents, ces professionnels et ces chercheurs qui les soutiennent, qui ont posé dans la journée la question de leur impact politique et citoyen.

Ces Universités populaires de parents participent d'un mouvement plus global de participation citoyenne. On leur souhaite de n'être pas perçue seulement comme une Education populaire classique, dans laquelle il s'agirait d'éduquer le peuple, mais plutôt un mouvement où les classes populaires peuvent en apprendre aux institutions, aux professionnels, aux décideurs, parce qu'elles sont porteuses d'un savoir propre, savoir qui émerge, qui se formule, et qui s'assume au sein des UPP avant de se transmettre.

On connaît trop de dispositifs « participatifs » dans lesquels les élus, les décideurs, se dispensent d'entendre ce qui leur est adressé et qui se contentent de saluer ces démarches comme ayant permis à des (pauvres) gens de-prendre-la-parole-de-prendre-conscience-de-leur-richesse-de-reprendre-confiance-en-eux... rhétorique pseudo-valorisante, surtout condescendante, qui permet de ne pas remettre en question ses pratiques ou sa vision. C'est un des pièges du fameux concept de « parentalité » qui peut produire une centration sur les parents comme problème, alors qu'il s'agit bien comme l'ont dit les parents-chercheurs le 30 mai, de coéducation.

Laurent SOCHARD

ACEPP 15, rue du Charolais, 75012 Paris
Tél. : 01 44 73 85 20
Site : <http://www.acepp.asso.fr/>
>> [Pour en savoir plus, cliquez ici \(pdf, 304.39Ko\)](#)